

## **SESSION SPÉCIALE – 16 DÉCEMBRE 2014**

Procès-verbal de la session spéciale des membres du conseil de la Municipalité de Chelsea tenue à la caserne de pompier no. 1, à Chelsea, Québec, le 16 décembre 2014 à 18h 00, sous la présidence de la mairesse Caryl Green et à laquelle étaient présents les conseillères Barbara Martin et Elizabeth Macfie et les conseillers Simon Joubarne, Pierre Guénard, Jean-Paul Leduc et Yves Béthencourt.

Étaient aussi présents Charles Ricard, directeur général/secrétaire-trésorier

### **CONVOCATION**

Tous les membres du conseil renoncent à l'avis de convocation à une séance extraordinaire conformément à l'article 157 du *Code municipal du Québec* (LRQ, c C-27.1)

### **QUORUM**

La mairesse ayant constaté qu'il y avait quorum, déclare l'assemblée ouverte.

### **VOTE**

À moins d'indication contraire dans le présent procès-verbal, la mairesse se prévaut de son privilège prévu à l'article 161 du *Code municipal du Québec* (LRQ, c C-27.1) en s'abstenant de voter.

### **357.1-14**

#### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Pierre Guénard, appuyé par le conseiller Yves Béthencourt résolu que l'ordre du jour gouvernant cette session, soit et est par la présente adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **357-14**

#### **AUTORISATION DE SIGNATURE DU PROTOCOLE D'ENTENTE DU PROGRAMME FONDS CHANTIERS CANADA QUÉBEC**

ATTENDU QUE la municipalité de Chelsea s'est dotée d'un réseau d'égouts et d'aqueduc dans le secteur Centre-Village;

ATTENDU QUE la municipalité à présenter le projet d'assainissement dans le cadre du programme Fonds Chantiers Canada Québec;

ATTENDU QUE les gouvernements fédérale et provinciale ont accordé un appui financier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Guénard, appuyé par le conseiller Yves Béthencourt et résolu que ce conseil autorise le maire et le directeur général/secrétaire-trésorier ou leur remplaçant, à signer le protocole d'entente du programme Fonds Chantiers Canada Québec au nom de la municipalité et tous documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**SESSION SPÉCIALE – 16 DÉCEMBRE 2014**

**357.2-14**

**LEVÉE DE LA SESSION**

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Yves Béthencourt, appuyé par le conseiller Pierre Guénard et résolu que cette session spéciale soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

Charles Ricard  
Directeur général/secrétaire-trésorier

---

Caryl Green  
Mairesse